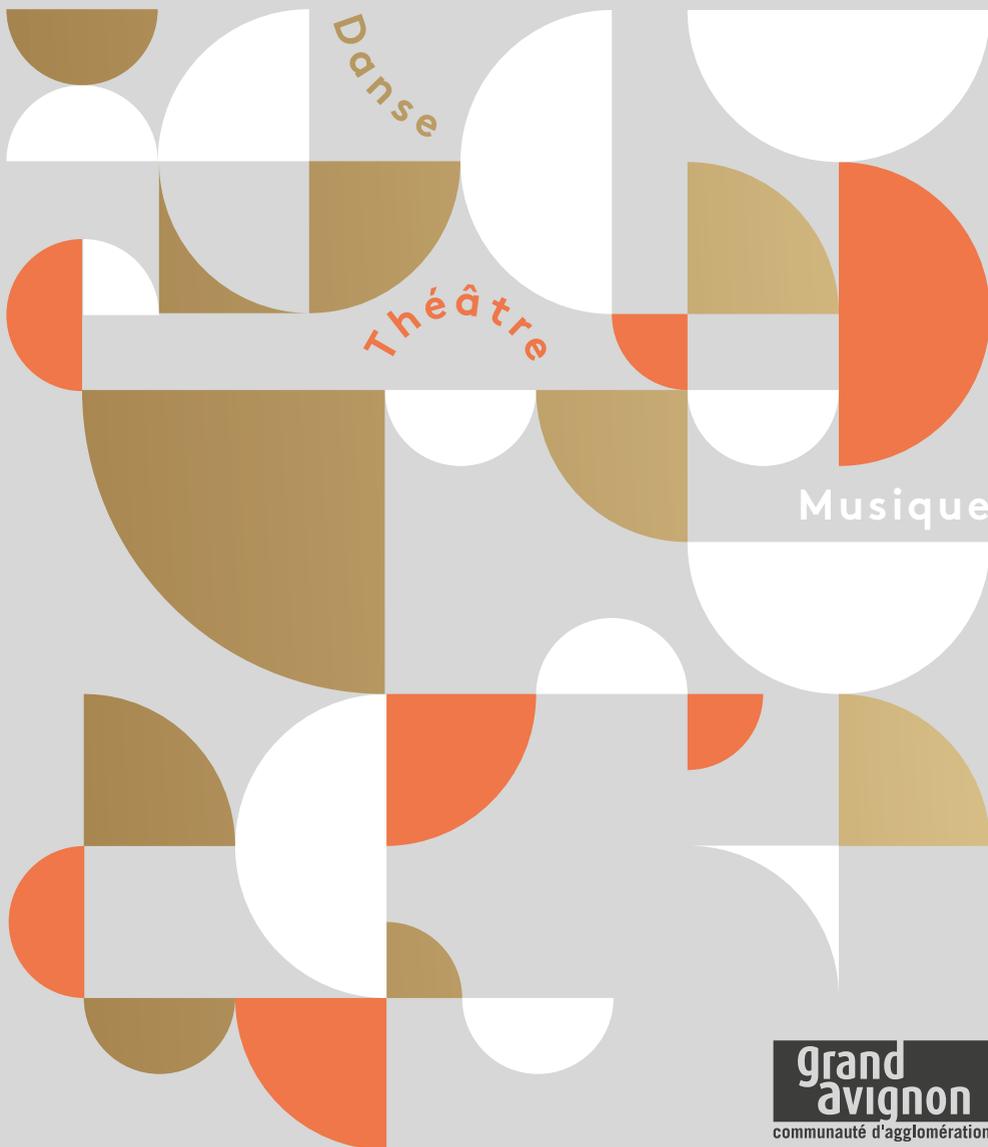


Conservatoire
à Rayonnement Régional
du Grand Avignon
Olivier Messiaen



Historique et présentation de la structure

Le Conservatoire à Rayonnement Régional «Olivier Messiaen» est l'une des plus anciennes structures d'enseignement artistique de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur. Les premiers cours de musique dispensés datent de 1828.

Enseignement de qualité, pratique artistique, diffusion

En 1916, il porte l'appellation d'École Nationale de Musique puis devient officiellement en 1948 succursale du Conservatoire National de Paris.

En 1972, une école de danse municipale voit le jour. Elle sera rattachée au Conservatoire de musique et d'art dramatique d'Avignon en 1980.

En 1984, le Conservatoire prend le nom d'Olivier Messiaen et sera baptisé par le compositeur avignonnais en personne le 1^{er} octobre de la même année.

Le 1^{er} janvier 2004, l'école passe sous la compétence de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon.

En octobre 2008, le Ministère de la Culture le classe Conservatoire à Rayonnement Régional après son déménagement de la place du Palais des Papes vers la rue du Général Leclerc dans l'ancien palais de justice acquis et entièrement rénové par le Grand Avignon. Ce bâtiment de 4000 m² accueille les classes de musique, d'art dramatique et certaines classes de danse. Le pôle danse quant à lui dispense ses enseignements rue Ferruce, à proximité immédiate du Pont Saint-Bénézet.

et ouverture sont les axes qui guident son action.

Le Conservatoire est structuré en trois pôles : musique, danse et théâtre.

Des services transversaux composés des secteurs financiers, action culturelle, médiathèque et accueil/sécurité viennent en appui.

Le fonctionnement du Conservatoire est financé essentiellement par le Grand Avignon et les cotisations des élèves, auxquelles s'ajoutent les subventions du Conseil départemental de Vaucluse et de l'Etat.

Lieux d'enseignement

SITE D'AVIGNON

ESPACE LECLERC

Ancien Palais de Justice d'Avignon, entièrement rénové par le Grand Avignon, ce bâtiment abrite toutes les disciplines du Conservatoire ainsi que l'administration générale.

- 50 salles de cours
- 1 amphithéâtre de 150 places
- 1 studio de danse
- 2 salles pour l'art dramatique
- 1 médiathèque / parlothèque
- 1 espace de convivialité
- 1 salle d'orchestre

ESPACE FERRUCE – AVIGNON

Jouxtant le Pont d'Avignon, ce lieu accueille la majeure partie du pôle danse et offre aux élèves des conditions d'accueil favorables à la pratique de leur art.

- 3 grands studios
- 1 petit studio
- 1 atelier de couture
- 1 espace d'accueil
- 1 salle de cours théoriques



SITE LE PONTET/MORIÈRES-LÈS-AVIGNON

En 2003, l'école de musique du Pontet installée au Château de Fargues est transférée à la Communauté d'agglomération du Grand Avignon. Depuis, elle est devenue une antenne du Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon. La musique, la danse et le théâtre y sont enseignés ; les cours de danse ayant lieu à l'Espace Folard sur la commune de Morières-lès-Avignon dans un grand studio mis à disposition par la mairie.

CHÂTEAU DE FARGUES

11 salles destinées à l'enseignement artistique. Le château de Fargues appartient à la ville du Pontet.

ESPACE FOLARD

Un grand studio de danse classique situé dans l'Espace Folard mis à disposition par la ville de Morières-lès-Avignon.



AMPHITHÉÂTRE MOZART – ESPACE LECLERC – AVIGNON

Ancienne chapelle restaurée et équipée en salle de spectacle de 150 places située en plein cœur du site d'enseignement principal à Avignon.

AUDITORIUM DU GRAND AVIGNON – LE PONTET

Salle de spectacle de 350 places située sur le site d'enseignement du Pontet. Parfaitement équipée, elle accueille les manifestations de la saison artistique du Conservatoire, les répétitions, les examens mais également certains spectacles extérieurs au Conservatoire dans le cadre d'une location ou de partenariats.

La plupart des espaces – salles de spectacles, studios de danse, salles de cours – peuvent être loués. Pour plus de renseignements : conservatoire@grandavignon.fr



Le pôle musique propose une offre pédagogique très complète et diversifiée s'inscrivant pleinement dans l'esprit de la Charte de l'enseignement artistique éditée par le Ministère de la Culture en 2001.

Comptant plus de 70 disciplines, l'enseignement est dispensé principalement dans le cadre d'un cursus accessible dès le CE1.

Les enfants à partir de la moyenne section peuvent s'inscrire en classes d'éveil. L'enseignement est ouvert hors cursus aux adultes. Les cours ont lieu sur le site d'Avignon ou du Pontet.

DIPLÔMES DÉLIVRÉS

Brevet d'Études Musicales - à l'issue du cycle 2.

Certificat d'Études Musicales, diplôme de musicien amateur - à l'issue du cycle 3.

Diplôme d'Études Musicales - à orientation professionnelle - à l'issue du cycle 3 spécialisé.

CONCOURS D'ENTRÉE

Des concours d'entrée ont lieu en juillet et septembre dans les disciplines suivantes : chant lyrique, piano, guitare, saxophone, clarinette, violon, flûte, chant jazz et musiques actuelles. En fonction des inscriptions, des concours d'entrée peuvent être organisés dans d'autres disciplines.

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE EN PRIMAIRE ET COLLÈGE

Le partenariat avec l'Éducation Nationale permet l'existence de Classes à Horaires Aménagés Musique ou de Dispositifs à

Aménagement d'Horaires pendant le temps scolaire dès le primaire. Les auditions d'entrée ont lieu au mois de mai.

LES ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

À Avignon : collège Joseph Vernet, lycée Théodore Aubanel, collège Saint Jean-Baptiste de La Salle.

Au Pontet : école Pasteur et collège Jules Verne.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le Conservatoire conçoit en collaboration avec les équipes pédagogiques des écoles maternelles et élémentaires du territoire des projets d'éducation artistique et culturelle à destination des élèves de ces établissements.

CLASSES PRÉPARATOIRES « SUPÉRIEUR »

Le Conservatoire ouvrira prochainement un cursus spécifique dédié à la préparation à l'entrée dans les écoles supérieures de musique.

Danse



Fondée en 1972, l'école de danse municipale devenue pôle danse du Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon occupe un bâtiment du XIV^{ème} siècle entièrement rénové situé au pied du Pont Saint-Bénézet et non loin du Palais des Papes.

Le pôle danse a formé plus de 600 danseurs professionnels, corps de ballet, solistes et des danseurs étoiles.

Dès leur inscription, les élèves bénéficient d'un enseignement artistique et scolaire complet.

Outre la danse classique, les élèves suivent des cours de danse contemporaine, jazz et hip-hop ainsi que des cours théoriques.

Les plannings établis permettent de suivre deux disciplines dominantes.

Il comprend quatre grands studios dont trois de plus de 200 m², sonorisés et équipés de vidéo.

DIPLÔMES DÉLIVRÉS

Brevet d'Études Chorégraphiques - à l'issue du cycle 2.

Certificat d'Études Chorégraphiques, diplôme de danseur amateur - à l'issue du cycle 3.

Diplôme d'Études Chorégraphiques - à orientation professionnelle - à l'issue du cycle 3 spécialisé.

AUDITION D'ENTRÉE

Une audition d'entrée a lieu chaque année en avril/mai, notamment dans le cadre des Classes à Horaires Aménagés Danse.

PARTENARIAT AVEC LA CITÉ SCOLAIRE FRÉDÉRIC MISTRAL

Cet établissement accueille les élèves de la 6^{ème} à la terminale en internat, demi-pension et externat et assure un suivi personnalisé tout au long de l'année. Les filières prennent en compte la réforme du BAC avec possibilité de l'option Danse. Les élèves qui y sont inscrits bénéficient d'un statut unique en France puisqu'assimilé à celui de « sportifs de haut niveau ».

Un accompagnement des élèves du collège est assuré lors de leurs déplacements pédestres entre la cité scolaire et le pôle danse.

CLASSES PRÉPARATOIRES « SUPÉRIEUR »

Le Conservatoire ouvrira prochainement un cursus spécifique dédié à la préparation à l'entrée dans les écoles supérieures de danse.

Après avoir occupé la salle Tomasi, une ancienne chapelle située rue Bertrand, le pôle théâtre a rejoint l'espace Leclerc en 2008.

Dans ce lieu, deux salles sont dédiées à la pratique du théâtre dont une salle équipée pour la production scénique. Des loges et des vestiaires sont également accessibles.

Le pôle théâtre propose un enseignement dès l'âge de 8 ans avec des ateliers d'éveil et initiation. À partir de 17 ans, les élèves peuvent entrer en cycle 1 ouvrant la voie à une formation de l'acteur poussée, ouverte sur des esthétiques diverses.



Si l'interprétation est au cœur de l'enseignement, le pôle théâtre offre également des cours de pratique vocale collective, de danse contemporaine, d'histoire du théâtre, des ateliers musicaux et de lecture. Les cours ont lieu sur le site d'Avignon pour le cursus diplômant et sur le site du Pontet pour les pratiques amateurs.

DIPLÔMES DÉLIVRÉS

Brevet d'Études Théâtrales - à l'issue du cycle 2.
Certificat d'Études Théâtrales, diplôme de comédien amateur - à l'issue du cycle 3.

Diplôme d'Études Théâtrales - à orientation professionnelle - à l'issue du cycle 3 spécialisé.

AUDITIONS D'ENTRÉE

Pour le cycle 1 : évaluation à l'issue du stage probatoire de pré-rentree.

Pour les cycles 2 et 3 : auditions d'entrée pour les élèves extérieurs.

Pour l'Atelier de Perfectionnement des Pratiques Amateurs (cursus spécifique dédié aux adultes amateurs) : entretien et période probatoire de 3 séances.

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS THÉÂTRE AU COLLÈGE

En partenariat avec le collège Joseph Viala, les élèves peuvent entrer en Classes à Horaires Aménagés Théâtre. Les auditions d'entrée ont lieu au mois de mai.

CLASSES PRÉPARATOIRES « SUPÉRIEUR »

Le Conservatoire ouvrira prochainement un cursus spécifique dédié à la préparation à l'entrée dans les écoles supérieures d'art dramatique.

Les autres actions menées par le Conservatoire

Outre l'enseignement, le Conservatoire du Grand Avignon organise la rencontre entre l'élève et le spectateur par l'élaboration d'une saison artistique et culturelle mettant l'accent sur le croisement des disciplines et le rayonnement sur le territoire de l'agglomération et au-delà.

En association avec l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, le Conservatoire propose à certains de ses élèves un enrichissement des licences de l'UFR d'Arts, Lettres et Langues par l'enseignement artistique spécialisé.

Une cellule de médiation culturelle mène des actions à destination des publics n'ayant pas accès au Conservatoire pour des raisons physiques, psychologiques ou sociales.

Les Licences de lettres modernes, d'anglais, d'espagnol et d'humanité offrent ce parcours.



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DU GRAND AVIGNON - OLIVIER MESSIAEN

1-3 rue du général Leclerc 84000 Avignon

SITE D'AVIGNON

Espace Leclerc : 04 32 73 04 80 • Espace Ferruce : 04 32 44 46 95

SITE PONTET/MORIÈRES-LÈS-AVIGNON

Auditorium et Espace Culturel Folard : 04 32 40 46 50

CONTACT

conservatoire@grandavignon.fr

WWW.CONSERVATOIREGRANDAVIGNON.COM

Suivez toute l'actualité du Conservatoire sur Facebook

